

# Fiche territoire

## Plaine de la Scarpe



### 1. Contexte du site d'étude

1. Contexte du développement urbain
2. Contexte des potentialités agricoles

### 2. Analyse des systèmes agricoles

1. Les productions et les filières
2. La démographie agricole
3. Le foncier

### 3. Cohabitation des usages

### 4. Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain

### 5. Prospective

### 6. Pistes d'action

● **Note sur le choix du site d'étude** : secteur où l'élevage est prédominant ce qui est plutôt atypique au sein du département.

● **Déroulement de l'enquête** :

▶ **Rencontre auprès des élus** : **14 mai 2014**  
(sauf équipe de Condé sur Escaut)

▶ **Rencontre auprès des agriculteurs** :

- 6 rencontres individuelles, dont :
  - 1 maraîcher
  - 5 polyculture élevage dont :
    - 3 bovin lait
    - 2 bovin mixte
- 3 rencontres lors d'un atelier agriculteurs : **19 juin**

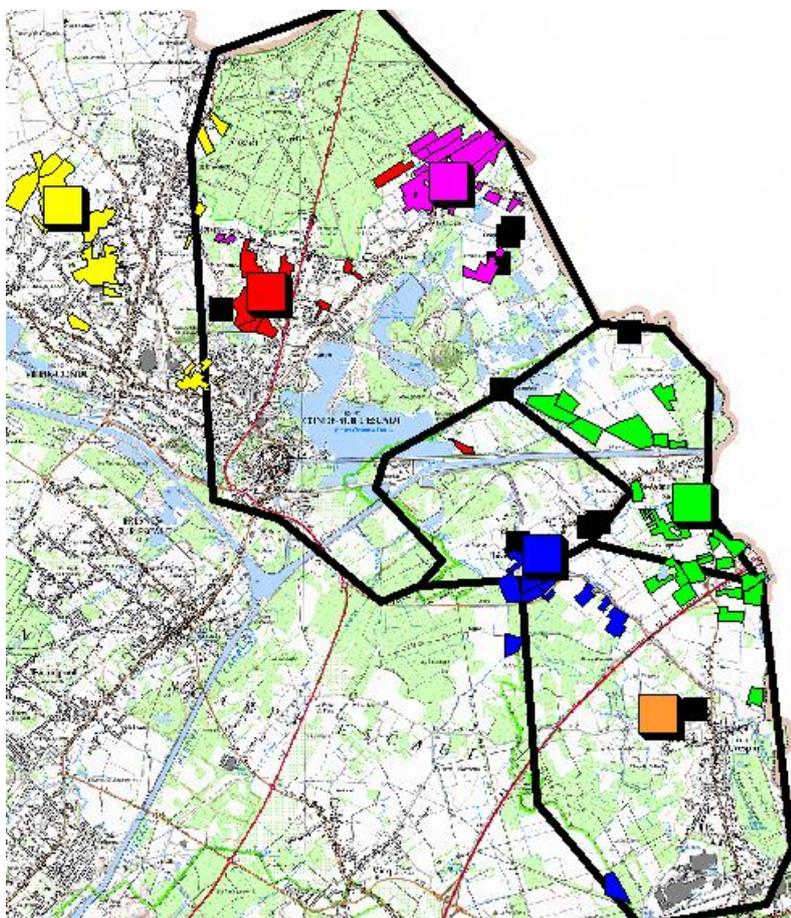
Autres sources utilisées :

RGA 2010, SIGALE, INSEE/DATAR, RPG 2012,  
SCOT Cambrésis, DDTM

+ Analyse foncière en partenariat avec la SAFER  
Flandres-Artois et Terres d'Europe SCAFR

### Localisation des sièges et des parcelles des exploitations rencontrées (une couleur par exploitation)

Remarque : les carrés noirs identifient les sièges des exploitations non rencontrées



# Plaine de la Scarpe

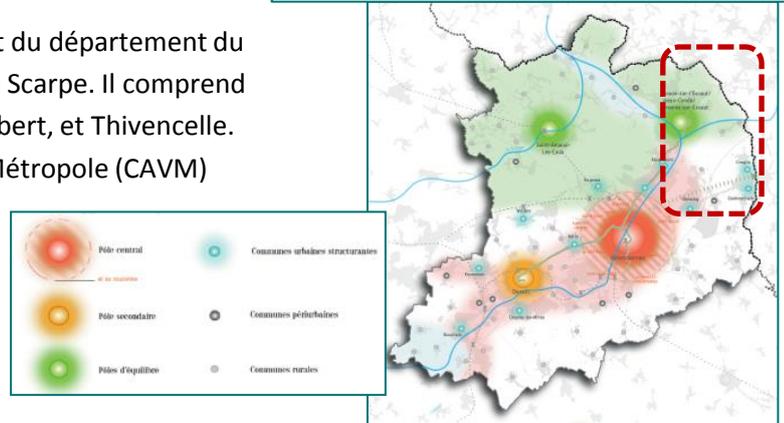
## 1.1 Contexte du développement urbain



### Contexte territorial

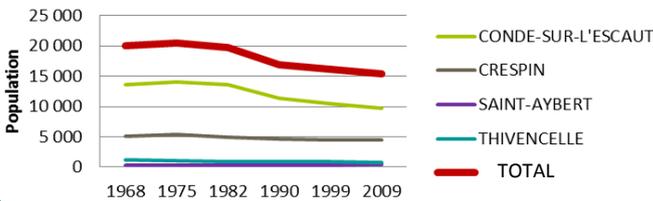
- Localisation : au sein de la région Nord-Pas de Calais et du département du Nord, le territoire d'étude est situé dans la Plaine de la Scarpe. Il comprend les communes de Condé-sur-Escaut, Crespin, Saint-Aybert, et Thivencelle.
  - Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)
  - SCOT du Valenciennois
  - PNR Scarpe Escaut (Condé-sur-Escaut)

### L'armature urbaine du SCOt du Valenciennois



### Évolution de la population du secteur d'étude

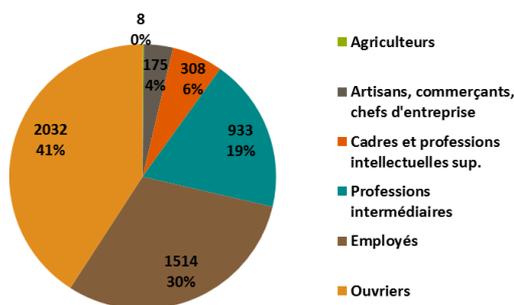
source : INSEE



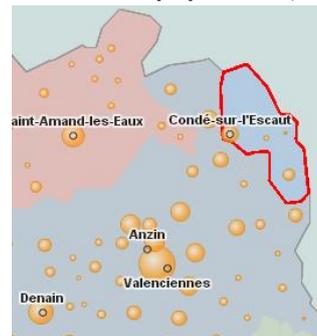
- Population : Le territoire d'étude a recensé **15 331 habitants en 2009** (densité moyenne de 478 hab./km<sup>2</sup> contre 449 à l'échelle du département du Nord). Les recensements successifs indiquent que la population est dans une dynamique de décroissance continue : Le territoire a ainsi perdu près de 5 000 habitants depuis 1968 avec notamment le départ des populations ouvrières dans les années 1980.

- Profil démographique : au sein de cette dynamique, les communes de Thivencelle et Saint-Aybert tendent à afficher une population plutôt aisée et attirée par le cadre de vie, alors que Crespin est plus tournée vers de jeunes foyers.
- Emploi : La **population d'actifs est principalement composée d'ouvriers et d'employés** (71 % alors qu'ils représentent 54 % de la population active régionale). Cette particularité est due aux nombreuses industries présentes sur le territoire. L'emploi agricole est quasiment inexistant. Une part importante de la population travaille sur les sites industriels d'Onnaing (Toyota), Crespin (Bombardier), Vieux-Condé (Agrati Automobile), ou encore dans les services administratifs.

### Répartition des actifs par secteur d'activité (INSEE) Condé sur Escaut et Crespin uniquement

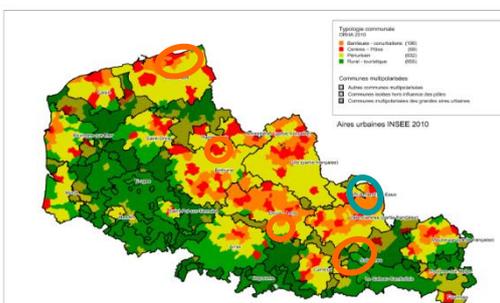


### Bassins de vie 2012 et population (source : DATAR)

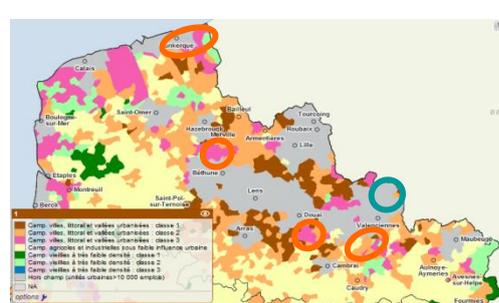


- Typologie du territoire : Le territoire est intégré dans le bassin de l'agglomération de Valenciennes. Elle est sous son influence, d'où sa densité de population importante. Les villes de Condé sur Escaut, Thivencelle et Crespin en particulier sont considérées comme la banlieue de Valenciennes.

### Typologie des villes source : DATAR



### Typologie des campagnes source : DATAR



# Plaine de la Scarpe

## 1.1 Contexte du développement urbain



### Mode de développement

- Occupation de l'espace : Le territoire est caractérisé par une forte part de surfaces naturelles et boisées (45,4 % des surfaces cadastrées en 2012).

Part de l'occupation de l'espace (évolution depuis 1998)	Espaces agricoles	Espaces naturels	Espaces artificialisés	Surface totale
Condé-sur-l'Escaut	414 ha 32% (-3%)	977 ha 63% (+6%)	465 ha 58% (-8%)	1856
Crespin	225 ha 35% (-6%)	303 ha 20% (+7%)	233 ha 29% (+3%)	995
Saint-Aybert	38 ha 20% (-12%)	110 ha 7% (+43%)	41 ha 5% (+6%)	417
Thivencelle	60 ha 13% (-12%)	159 ha 10% (+15%)	64 ha 8% (+6%)	400
<b>TOTAL</b>	<b>1314 ha 36% (-7%)</b>	<b>1551 ha 42% (+9%)</b>	<b>804 ha 22% (-3%)*</b>	<b>3 670 ha</b>

Source : SIGALE

- \*Attention : Le recul statistique des surfaces artificialisées nécessite d'être développé : en effet, le tissu urbain au sens strict a lui progressé de 1%, essentiellement dû au développement de l'habitat (requalification, lotissement Thivencelle...). Le déclassement d'une zone minière (étang de Chabaud Latour, 27 ha) à Condé explique le recul statistique des autres espaces artificialisés.

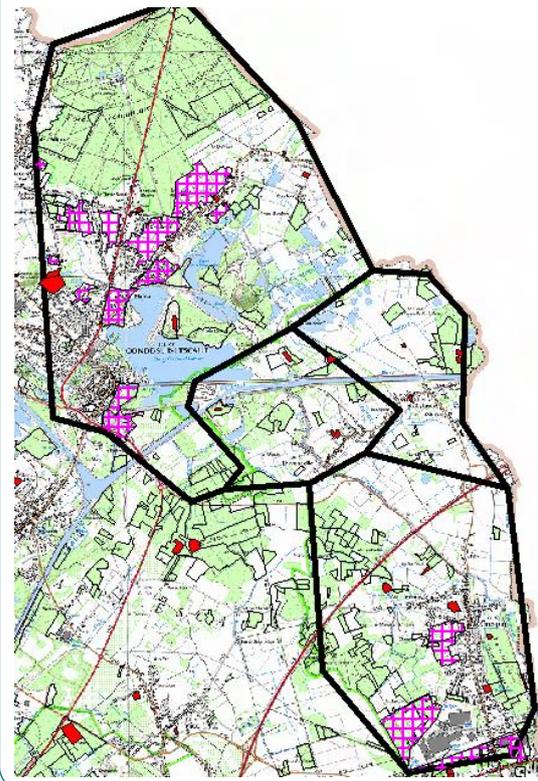
#### Évolution passée :

- Plusieurs dynamiques apparaissent : le recul des espaces agricoles (-7% en 11 ans), essentiellement au profit des espaces naturels (+9%), traduit un phénomène de déprise (qui se poursuit, essentiellement au nord-est). La consommation foncière est contrainte par les risques d'inondations. Le rythme global de diminution des surfaces agricoles (- 82 m<sup>2</sup>/ha) est très proche de la moyenne départementale (- 86 m<sup>2</sup>/ha) entre 2008 et 2012.
- À l'échelle du SCOT, en 10 ans, le territoire du SCOT a perdu près de 1500 ha de terres agricoles, 50% pour les activités économiques et commerciales, le reste pour les logements et les infrastructures routières.

Zones ayant changé de destination entre 1998 et 2005 Sources : base de données SIGALE

- Résidentiel (~25 ha) Soit environ xxx m<sup>2</sup>/nouvel habitant
- Zones d'activité (~15 ha)

   Zones à urbaniser (juin 2014)  
Environ 65 ha à Crespin et 69 à Condé, près de 36 ha agricoles concernés



	Contexte	Projet	Sites de développement
Condé-sur-l'Escaut	Ville reconnue pôle d'équilibre par le SCOT. Urbanisation importante.		Extension hors zones naturelles et inondables
Crespin	Ville semi-urbaine. L'usine Bombardier emploie 2000 personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des logements sociaux</li> <li>Phase finale de l'ANRU bassin minier (2006-2015).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension Bombardier sur 16 ha de bois.</li> <li>Principe de renouvellement urbain</li> <li>Limitation par le PPRI</li> </ul>
Saint-Aybert	Commune résidentielle : pas d'activité et demande en logements individuels en propriété	Volonté de préserver l'identité rurale sur le village.	Peu d'extension possible à cause du PPRI
Thivencelle	Ancien village minier dont les corons ont été conservés et requalifiés récemment par Maison et Cité, en tant que logements sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre culturel / multifonctions récent</li> <li>Comblement des dents creuses</li> <li>Extension à plus long terme</li> </ul>	Extension sur terres agricoles si besoin, hors PPRI (80% de la commune concernée par le risque de rupture de digue)
SCOT CAVM	<ul style="list-style-type: none"> <li>La consommation d'espace est limitée à 665 hectares (dont 350 pour la CAVM) sur la période 2013-2023 pour l'ensemble des usages,</li> <li>Soit approximativement une division par deux de la consommation d'espace constatée entre 1998 et 2009, équivalent à une augmentation de l'urbanisation de +4% en 10 ans</li> </ul>		

# Plaine de la Scarpe

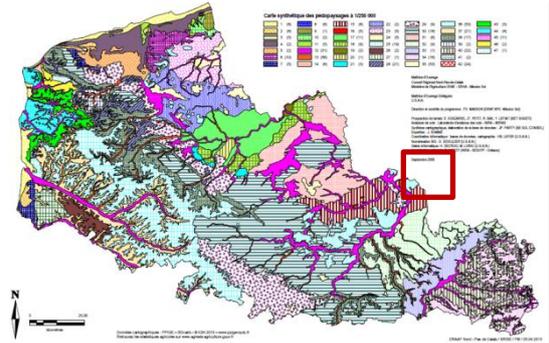
## 1.2 Contexte des potentialités agricoles

### Potentiel pédoclimatique

- **Climat** : Situé dans la Plaine de la Scarpe, le secteur bénéficie d'un climat **tempéré**.
- **Potentiel pédologique** : Les terres de la commune sont de très hydromorphes, avec des secteurs plutôt type limono-argileuses ou plutôt sableux. Cette nature confère aux sols un **potentiel agronomique médiocre**.
- **Topographie** : altitude très régulière
- **Hydrographie** : Les affluents de l'**Escaut** se rejoignent sur le territoire, ce qui en fait un territoire **régulièrement inondé**. Paysage de plaines humides marqué par la présence de l'eau. Le réseau de fossés y est dense, les saules têtards qui les bordent font la typicité bocagère du territoire.

### Profil pédologique du site (source DRAAF)

*Sols bruns limoneux à limono-argileux hydromorphes, Sols alluviaux hydromorphes, alluvions sableux de la Scarpe*



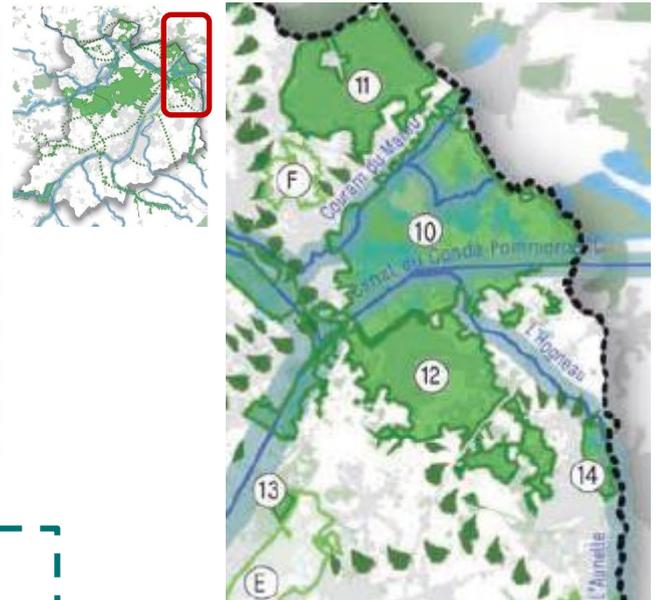
Les agriculteurs interrogés jugent la terre moyenne à mauvaise :

- La structure des sols est variable : sableux (plutôt pauvres), avec une couche argileuse (imperméable). Ces conditions sont asphyxiantes : très humide l'hiver et sec l'été « *la terre se réchauffe vite, l'herbe et le maïs poussent bien mais dès qu'il fait sec, on peut perdre sa récolte de céréales en très peu de temps* ».
- Les forts taux d'argile limitent les potentialités agronomiques : la pommes de terre est évitée à cause de la quantité de terre collée (poids important, nettoyage nécessaire).

### Ressources naturelles

- La Plaine de la Scarpe présente des entités naturelles structurantes, réservoirs de biodiversité, reconnues par le SCOT :
  - ▶ (10) Marais de Condé-sur-l'Escaut, étang d'Amaury et coupure de l'Escaut
  - ▶ (11) Forêt domaniale de Bonsecours
  - ▶ (12) Bois d'Emblise, marais du Moulin et marais Loumois
  - ▶ (14) Bois Saint-Landelin
  - ▶ (ZNIEFF 1, ZPS, espace à enjeu prioritaire PNR SE)
- Nappe phréatique affleurant (niveau diminué depuis des travaux de curage du canal).

### Continuités écologiques du SCOT du Valenciennois



### Risques naturels

- Risque inondations marqué et PPRI sur chaque commune :
- Protection :
  - ▶ Les digues ont été renforcées par la construction de merlons
  - ▶ Entretien des bandes de débordement

### Améliorations anthropiques

- Sur le territoire, fortement soumis à l'influence de la Scarpe et ses affluents, les améliorations concernent plus particulièrement :
  - ▶ La construction et l'entretien des **digues** et des **bassins de rétention**, l'entretien du canal, ou encore la **plantation de peupleraies** permettent de **contrôler les crues**. La gestion doit être coordonnée avec la Belgique.
  - ▶ Quelques surfaces sont **drainées** (lorsque les terrains ne sont pas trop plats), ce qui permet de diminuer l'hydromorphie des sols afin de ne pas asphyxier les cultures. Il concerne moins de 5% de la SAU des exploitants interrogé (terrains très plats en général)

### Les préoccupations des agriculteurs pour le maintien des potentialités de production

- Inondations et remontées de nappes : certaines parcelles sont inaccessibles en hiver, certains travaux comme les semis au printemps, et les semis et l'arrachage du maïs en automne
- Entretien : « *Les fossés auraient bien besoin d'être mieux entretenus mais la législation est obscure, on craint de se faire embêter à cause de la protection de certaines espèces* »
- Qualité sanitaire de l'eau : l'humidité particulièrement forte près des étangs est source de parasitisme pour les troupeaux

# Plaine de la Scarpe

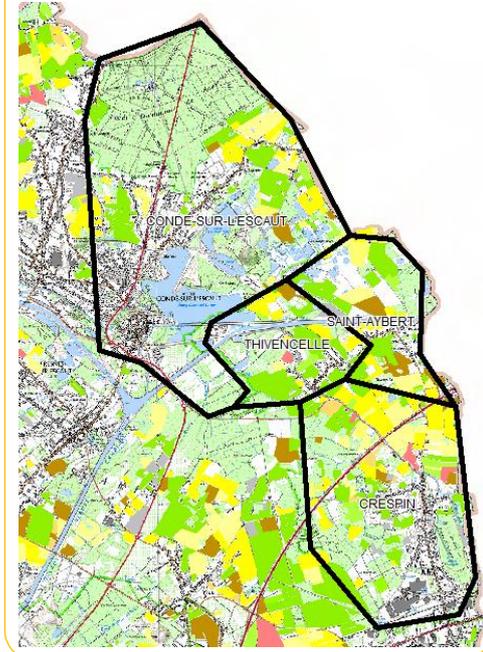
## 2.1 Analyse des filières

### Productions

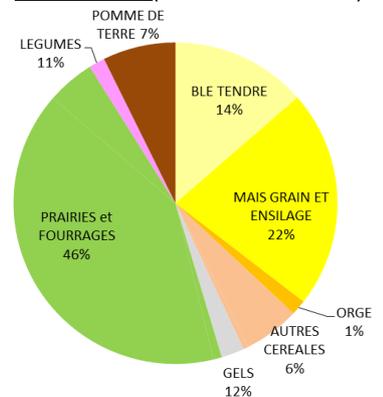
- Les exploitations de la commune sont très majoritairement orientées vers l'élevage (83% des exploitations sont concernées). Dans ces plaines humides, l'élevage reste en effet le meilleur moyen de valorisation des surfaces agricoles.
- Productions végétales :
- La composition de la terre (lourde, hydromorphe et séchante), limite les potentialités de production en grandes cultures.
  - Parmi les céréales, c'est le maïs, plutôt adapté à ces conditions, qui est majoritaire. Des précautions restent nécessaires pour l'itinéraire technique (prise en compte de la météo pour pénétrer dans les parcelles). La betterave n'est pas présente.
  - Les productions sont en partie valorisées au sein de filières longues (coopératives) et en autoconsommation pour le bétail (avec une recherche sur les fourrages riches en protéines : luzerne...)
  - Quelques surfaces sont intéressantes pour la production maraîchère. La production de pommes de terre, peu développée ici, est essentiellement destinée aux filières de proximité.
- NB : La plantation de peupleraies n'apparaît pas dans les orientations technico-économiques, cependant c'est une activité qui se développe fortement le long des berges, en remplacement des prairies humides.
- Productions animales :
- L'élevage est essentiellement constitué de **troupeaux bovins**, avec une production lait et viande. La production est dans une dynamique de « déprime » avec un cheptel estimé entre **500 et 800 animaux** (secret statistique RGA 2010).
  - L'élevage bovin lait est prédominant et tend à progresser (deux tiers du cheptel des exploitations rencontrées, environ la moitié du cheptel des exploitations du territoire). À noter que des interrogations persistent sur l'avenir de la collecte du lait par les grands groupes. Plusieurs exploitations transforment une partie de leur production (beurre, fromage blanc, fromage).
  - L'activité bovin viande se réduit petit à petit, avec notamment la production de taurillons. Il s'agit actuellement d'une activité moins rentable que le bovin lait et qui est abandonnée lorsque se pose la question de simplification des productions à l'échelle de l'exploitation.
    - « les vaches laitières sont plus rentables que les vaches allaitantes »
- Modes d'élevage :
  - L'élevage est globalement plutôt extensif, mais dans certains cas la production s'intensifie, notamment lorsque les exploitants ne parviennent pas à agrandir leurs surfaces.
  - On notera la présence de races locales telle la flamande (race laitière), la blanc bleue (race à viande), mais aussi la normande (qualités mixtes)
  - Deux des 5 élevages rencontrés sont en agriculture biologique.



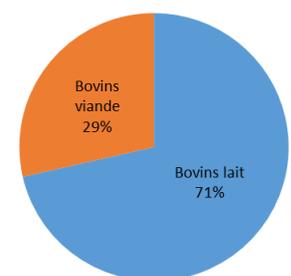
### Cultures majoritaires des parcelles (RPG 2012)



### Répartition des cultures sur la communes (source RPG 2012)



### Cheptel communal Estimation enquête 2014

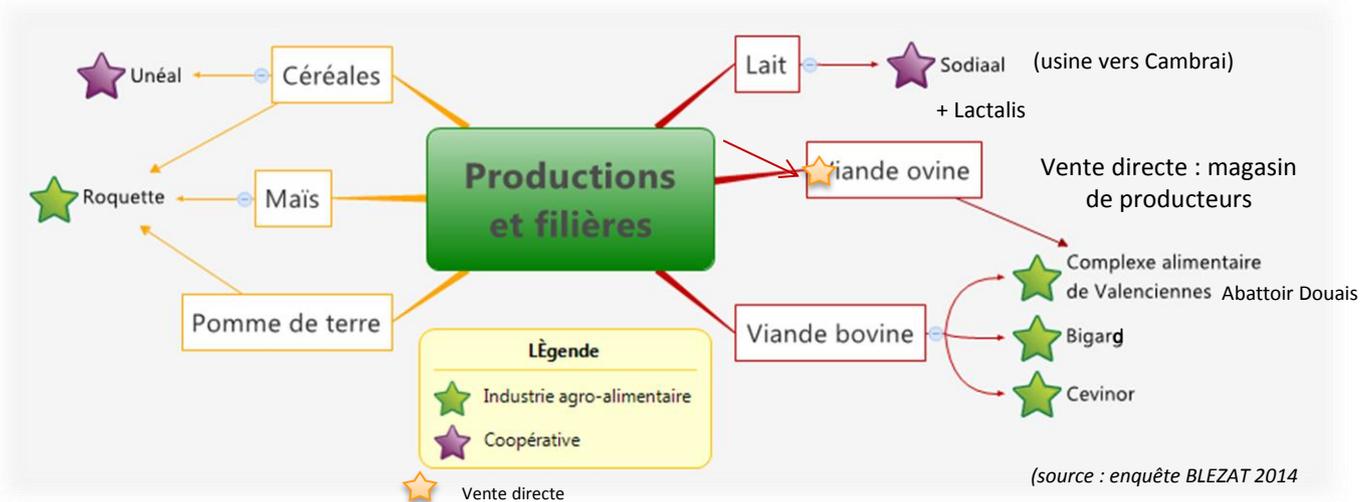


### Tendances

- Un contexte agronomique qui limite fortement le potentiel de production en le limitant essentiellement à l'élevage et aux cultures légumières.
- Le contexte économique est plutôt difficile pour la production bovine

### Filières longues

- **Filières longues** : les productions du territoire sont largement engagées dans les filières longues et structurées du Nord. Les volumes se répartissent entre coopératives, grossistes et négociants.
  - ▶ **Note collectes laitières** :
    - le lait de la zone est collecté par Sodiaal dont l'usine est vers Cambrai.
    - Néanmoins, les producteurs peuvent choisir de se faire payer par d'autres structures comme Lactalis vers Douai, qui s'organise avec Sodiaal.



### Filières de proximité

- La vente directe est une pratique ancrée sur le territoire, historiquement plutôt dédiée à une clientèle d'ouvriers.
- Un bon tiers des exploitations du territoire d'étude pratiquaient la vente directe en 2010 (source RGA 2010). En pratique, la moitié des exploitations concernées pratique la vente directe à la marge, tandis que l'autre moitié (4 exploitations) dégage plus de 50% de son chiffre d'affaire par ce biais.
- Des modes de commercialisation variés : vente à la ferme, marchés, marché de producteurs, magasin de producteurs, AMAP/paniers, vente à des commerces locaux...
  - ▶ L'association des Producteurs de Scarpe Escaut constitue un réseau organisant un marché à la ferme tournant (chaque ferme à tour de rôle). Elle propose par ailleurs des paniers déposés dans des points de vente.
  - ▶ L'Association Régional des Vendeurs Directs (ARVD) a mis en place une plateforme de mise en relation.
- Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le développement urbain n'est pas forcément corrélé à une nouvelle clientèle : « *les nouvelles habitations n'apportent pas de clients, tendance plutôt à la baisse car presque que personnes âgées parmi les clients* »

### Dynamique des produits de proximité et de l'agriculture biologique

- ▶ L'entraide au sein du groupement est une clé du succès : publicité, abattoir à la ferme / échange de services, parcelles affectées à des maraichers...
- ▶ La demande en produits de qualité est croissante : L'agglomération de Valenciennes affiche d'ailleurs une réflexion autour de la mise en réseau des agriculteurs afin de développer l'offre en produits locaux, la structuration de l'approvisionnement des cantines scolaires...
- ▶ Insertion dans l'association de consommateurs « Nature et Progrès ».
- ▶ 2 des 6 exploitants interrogés + une conversion prochaine.

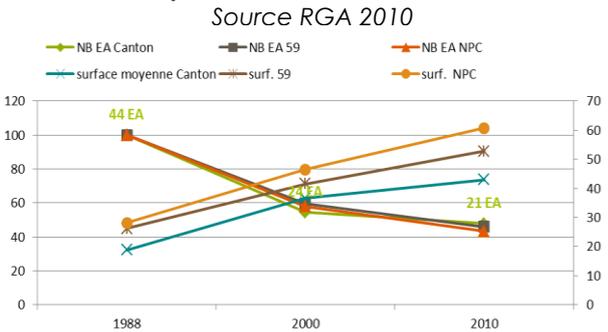
### PROJETS (enquêtes agriculteurs 2014)

- **Construction de nouveaux bâtiments d'élevage.** Les projets peuvent parfois se heurter à diverses problématiques : financières, mais aussi restrictions liées à la proximité des habitations ou des zones inondables.
- **Évolution des activités d'élevage** : réduction de la production laitière, moins rentable et plus exigeante en main d'œuvre que la production de viande.
- **Structuration et mutualisation d'outils** (vente directe et production AB notamment).

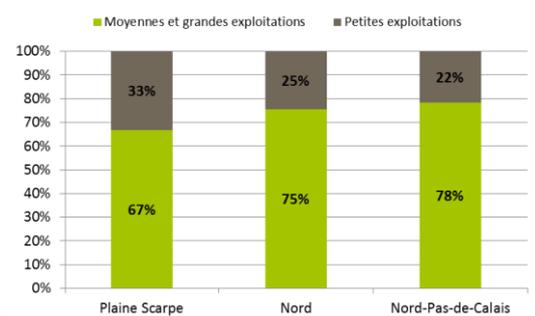
### Données démographiques agricoles

- Nombre d'exploitations :
  - Les 4 communes comptaient 21 exploitations agricoles en 2010 contre 24 en 2000, avec un rythme au Nord et à la région, dont un tiers de petites exploitations (souvent non professionnelles), contre 25 % et 22 % pour respectivement le Département et la Région.
  - Orientation technico-économique (OTEX) :
    - ▶ Les exploitations sont majoritairement orientées vers l'élevage.
    - ▶ La plupart pratique la polyculture élevage avec pour certaines une production végétale destinée à l'autoconsommation.
    - ▶ On repère une exploitation maraîchère.
  - Surface moyenne des exploitations : La taille moyenne des exploitations est de 43 ha, inférieure de près de 10 ha à celle du Département (Nord : 52 ha/EA) ce qui est à rapprocher du fort taux de petites exploitations.
  - Les exploitations du territoire géraient 902 ha en 2010 soit près de 70% des surfaces agricoles du territoire. À noter que quelques terres sont gérées par des exploitants belges. On estime que les exploitants frontaliers exploitent 5 à 10% de leurs surfaces en Belgique.
  - Ce chiffre issu du RGA 2010 doit être manipulé avec précaution. Si l'on s'intéresse aux grandes et moyennes exploitations, la surface moyenne est plus importante que la moyenne départementale, ce qui s'explique par une qualité agronomique moindre qui induit un élevage plutôt extensif. Les usages de la SAU sont destinés principalement à l'élevage (dont 55 % de surfaces en herbe, et des cultures d'autoapprovisionnement).
  - Structures juridiques : Deux tiers des exploitations recensées en 2010 sont sous forme individuelle, ce qui est très similaire à la moyenne départementale.
  - Produits standard brut : PBS de 75 k€/EA contre 140 en moyenne départementale. « *On vit bien mais on n'est pas assez rémunéré pour la somme de travail fournie.* »
  - Main d'œuvre : 1,5 UTA/EA (Nord : 1,7 UTA/EA).
    - ▶ Cette moyenne un peu faible est à lier avec la part plus importante de structures individuelles. La réduction de la main d'œuvre familiale se met aussi en lien avec la simplification de certains ateliers.
    - ▶ La population d'actifs agricoles a diminué de 40 % depuis 1988 pour atteindre **32 Unité de Travail Agricole en 2010**. Cette diminution est moins importante que celle observée sur le Département et la Région (-60%).
    - ▶ Pas de pluriactivité parmi les chefs d'exploitation rencontrés.

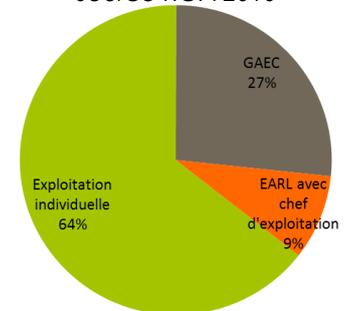
### Evolution de la SAU des exploitations et du nombre d'exploitations entre 1988 et 2010



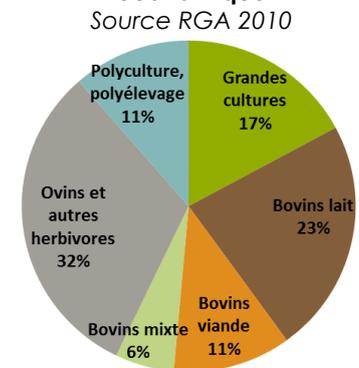
### Répartition par type d'exploitations



### Répartition par type de structure juridique



### Répartition par type Orientation technico-économique

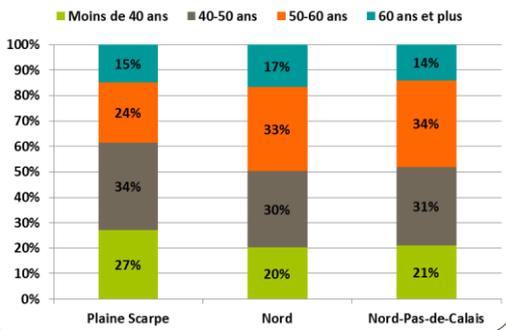


### Modes de travail

- La plupart des élevages fonctionnent avec des entreprises de travaux agricoles pour les travaux des champs (enrubannage, pressage paille, ensilage...), notamment des structures belges.
- Plusieurs CUMA existent, de taille variable. Ce sont les exploitations qui ont peu de matériel agricole qui y recourent pour des travaux à façon.
- La proximité de la Belgique permet des partenariats appréciés : construction par exemple.
- Un agriculteur signale le manque de vétérinaire rural dans le secteur.

### Transmission-installation

#### Age des chefs d'exploitation (RGA 2010)



- La population agricole du territoire est plutôt jeune par rapport aux moyennes du Département et de la Région, avec 39% contre 50% de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans en 2010.
- L'ensemble des exploitations interrogées pour l'étude se considèrent en rythme de croisière.

#### Transmission

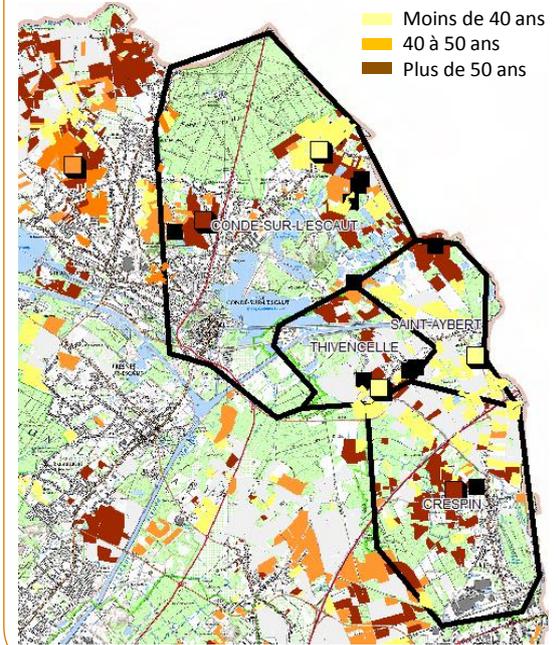
- La moitié des exploitants de plus de 50 ans en 2010 déclaraient connaître leur successeur au RGA. C'est aussi le ratio observé lors de l'enquête 2014.
- La disponibilité du foncier reste une difficulté majeure pour les installations.

#### Perspectives :

- Nombre d'exploitations :** On estime qu'à terme ce seront 15 sièges d'exploitations qui subsisteront sur le territoire d'étude, avec des parcelles plutôt fonctionnels pour de l'élevage. La part de terres communales exploitées par des exploitations externes pourrait augmenter.
- Types d'exploitations :** Le tissu agricole s'engage donc vers une réduction du nombre d'exploitations, une taille croissante, et une simplification des OTEX (plus de main d'œuvre familiale, taille importante des ateliers...).
- Une dynamique spécifique tournée vers la commercialisation en vente directe pourrait progresser, avec un important bassin de consommation à proximité (agglomération Valenciennes mais aussi Belgique).
- Impacts sur l'espace :** Dans une dynamique d'agrandissement des structures, les terres les moins productives pourraient être laissées non exploitées avec des conséquences potentielles sur l'entretien de l'espace et la protection contre les inondations et les maladies.

#### Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant

(source : RGA 2010 et enquête 2014)



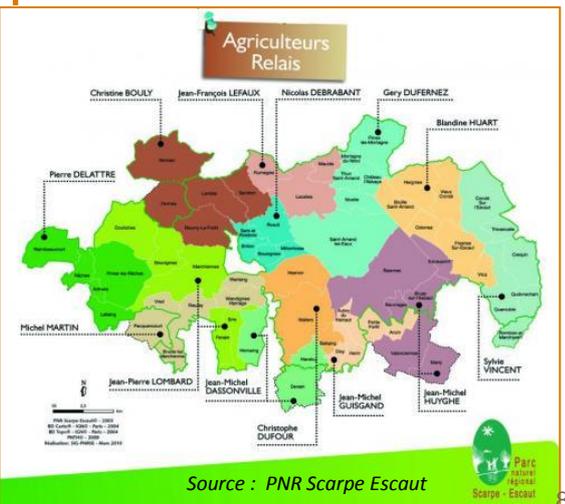
#### Facteurs de difficulté pour la transmission

- Difficulté d'accès au foncier (tarif et disponibilité).
- En conséquence, importantes difficultés de reprise pour les jeunes hors cadre familial.
- Localisation des sièges dans le tissu urbain ou sur des sites prévus pour l'extension urbaine.

Prospective	2014	2024 tendanciel
Nombre d'exploitations	20	15
Taille moyenne	43 ha	55 ha
OTEX	élevage	élevage

#### Démarches PNR pour le soutien à l'agriculture

- Existence d'un réseau Transmission Installation
- Repérage de terrains afin d'évaluer le potentiel de surfaces disponibles pour des installations avec productions qui nécessitent peu de surface (en particulier : maraichage). L'idée serait de les mettre à disposition de jeunes agriculteurs lors de la cessation de ces baux.
- Désignation d'agriculteurs relais sur le territoire permettant de faire le lien entre agriculteurs et la commission agricole du Parc.
- Soutien de l'association des Producteurs de Scarpe Escaut qui met en œuvre le marché de producteurs qui se tient une fois par mois dans une ferme d'un des producteurs (roulement).



Source : PNR Scarpe Escaut

### Fonctionnalité de l'espace agricole

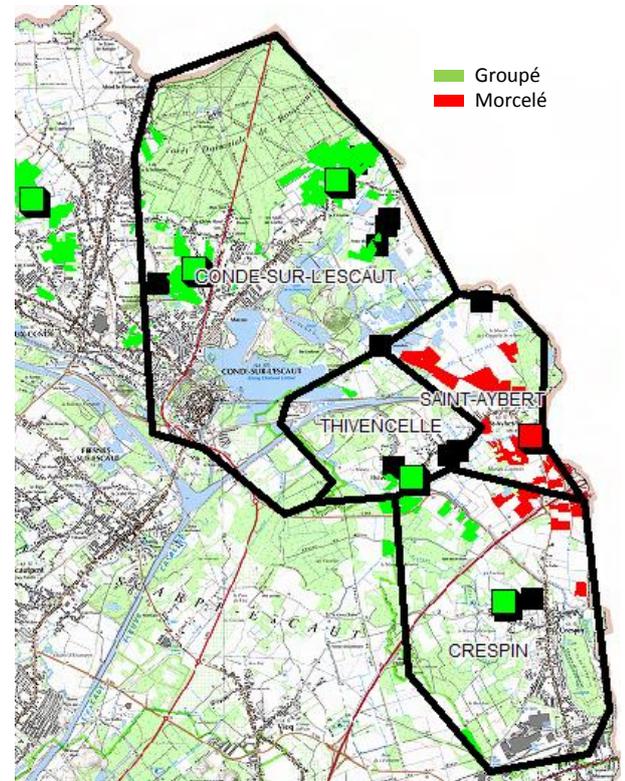
- Structuration des parcelles
  - ▶ Les exploitants interrogés jugent majoritairement leurs parcelles groupés et fonctionnels. C'est sur la commune de Saint-Aybert, qu'on observe le plus de difficultés à cause des fossés.
    - « le remembrement s'est fait tout seul grâce aux reprises de terres successives »
  - ▶ La fonctionnalité est ponctuellement renforcée par le **recours à l'échange de parcelles** (régulier ou occasionnel), ce qui permet d'agrandir leur taille.
    - « j'aurais besoin de plus de terres pour rotation satisfaisante des pommes de terre et pour pouvoir mettre engrais verts »
- Circulation agricole :
  - ▶ 2 exploitants sur 6 interrogés déclarent connaître des difficultés de circulation. Il s'agit des exploitation les plus proches du bourg de Condé, qui doivent circuler en ville (routes étroites, nouvelles infrastructures...).
  - ▶ Certains aménagements ont permis de soulager le trafic en centre-ville (déviation reliant l'usine Bombardier à l'autoroute)
  - ▶ Quelques difficultés liées des intersections avec peu de visibilité sont mentionnées.
  - ▶ Les agriculteurs veillent que l'accès aux parcelles soient maintenus lors de travaux.

### Perception des exploitants de la fonctionnalité de leur parcellaire

Source enquête 2014

vert : groupé

rouge : morcelé



### Lien avec la Belgique voisine

- ▶ La frontière belge ne constitue pas une limite intangible : les limites institutionnelles n'empêchent pas d'observer des continuités hydraulique, organisationnelles... :
  - Il existe une **commission agricole transfrontalière**, via un partenariat avec le PNR Scarpe-Escaut.
  - Une **CUMA** essentiellement axée sur le matériel pour les foins et l'élevage est en place .
- ▶ La position transfrontalière n'est néanmoins pas toujours évidente et peut aboutir à **des tensions** :
  - **Discontinuité des réglementations** des 2 côtés de la frontière ou du moins des échelles d'application.  
*Exemple : projet de construction d'une porcherie côté belge ne prenant pas en compte la proximité d'habitations françaises,*
  - **Pression foncière** encore plus marquée en Belgique qu'en France : sous-location à tarif très élevée pour assurer la rotation de pommes de terre (minimum 4-5 ans),
  - **Différences d'application de la PAC** : les exploitants belges sont subventionnés sur l'achat de matériel donc très bien équipés pour parcourir de grandes distances ce qui leur facilite l'accès aux parcelles éloignés et renforce la pression foncière (principalement sur Lille, Valenciennes et Le Quesnoy).

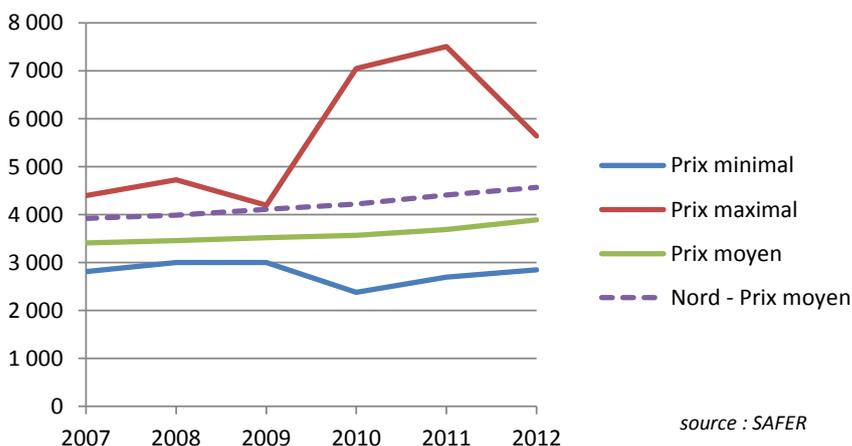
Voir guide de lecture

### Le marché du foncier

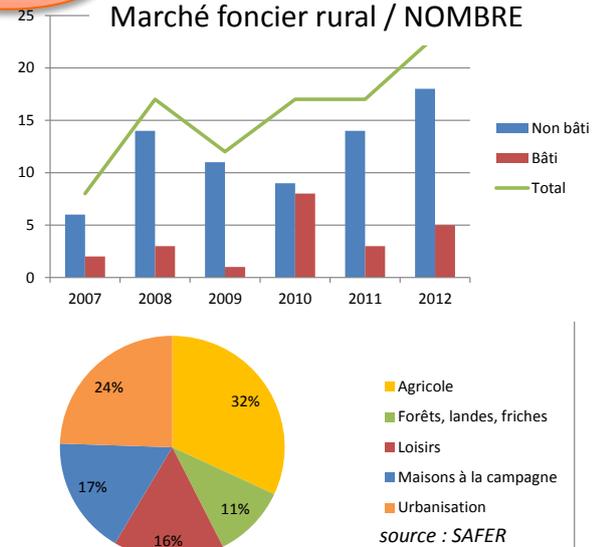
- Propriété : Les exploitants enquêtés sont **propriétaires de 17% de leurs surfaces en moyenne.**
- Des prix du foncier très élevés et en augmentation
  - Terres libres : **8 430 €/ha** dans la Plaine de la Scarpe (2012)
  - Terres louées : **3 890 €/ha** (2012). À noter que la pratique du « chapeau » ou du « pas de porte » qui multiplie par 2 ou 3 les prix d'accès.
  - En conséquence, seuls ceux qui sont déjà « gros » ou qui bénéficient de capitaux externes à l'activité agricole peuvent s'agrandir
- Dynamique du marché rural : (analyse SAFER)
  - Le marché foncier rural enregistre une baisse d'activité en 2009, dans le sillage de la crise économique. **Toutes les catégories d'acquéreurs marquent le pas, sauf les particuliers** qui restent actifs tout au long de la période 2007-2012.
  - La part des biens bâtis mis sur le marché est importante**, concernant principalement le marché des **maisons à la campagne**.
  - Les personnes physiques non agricoles sont les acquéreurs majoritaires du marché foncier rural du territoire. Plus de la moitié de leurs acquisitions concernent le marché des espaces de loisirs non bâtis et celui des maisons à la campagne.
  - Sur ce territoire orienté principalement vers l'élevage, le prix moyen des terres et prés est parmi les plus bas du département, notamment les terres louées.
  - En 2012, la commune enregistre 0,8 ha répondant aux critères d'un marché perturbateur. Rapportée à la surface agricole (y compris landes) de la commune, cette surface donne une part de 0,11 %, ce qui, en comparaison à la moyenne départementale, donne un IPMA\*-base 100 assez élevé : 600.

\*IPMA : Indice de perturbation du marché foncier agricole. Explication détaillée en annexe.

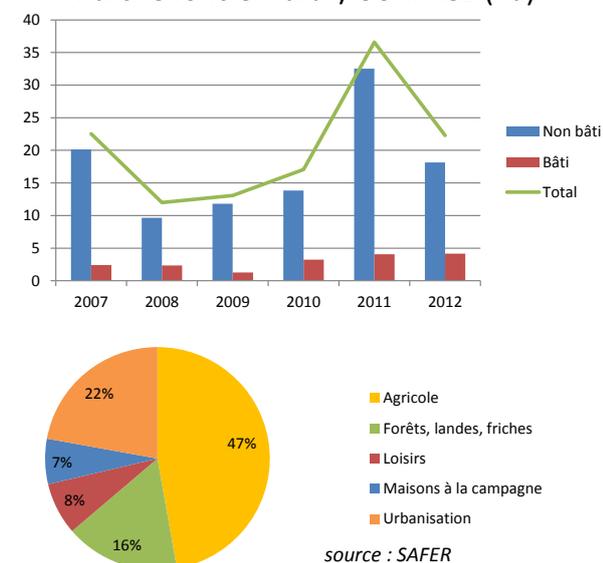
#### Plaine de la Scarpe - Prix des terres et prés loués (euros/ha)



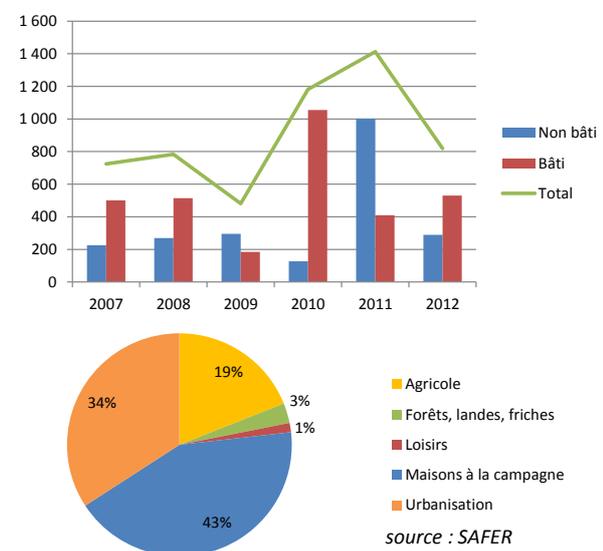
#### Marché foncier rural / NOMBRE



#### Marché foncier rural / SURFACE (ha)



#### Marché foncier rural / VALEUR (k€)



NB : analyse SAFER détaillée en annexe

### La pression foncière au sein de la profession agricole

- Un marché foncier agricole très concurrentiel (à l'échelle du département)
  - ▶ Les terres du secteur d'étude, de qualité médiocre, sont moins attractives que d'autres plus qualitatives. Cependant, on observe **un report de la pression qui impacte malgré tout la disponibilité foncière** : l'artificialisation de terres agricoles lors de gros projets (exemple : Toyota à Onnaing) a conduit **les agriculteurs d'autres secteurs expropriés à rechercher ici des terres de moindre qualité** et à plus grande distance. Ces agriculteurs, souvent spécialisés en grande culture, possèdent des ressources financières souvent supérieures aux exploitations locales, plus petites et essentiellement tournées vers l'élevage, et parviennent plus facilement à reprendre des exploitations en cessation.

« Je voudrais augmenter ma surface de production mais ne trouve pas de terrains, pas même 2 hectares »

### La pression foncière agricole exogène

- Urbanisation :
  - ▶ **NB : La consommation de terres agricoles pour l'urbanisation renforce la tension sur le foncier.**
  - ▶ Même si les prélèvements fonciers localisés sur le territoire sont de petite envergure, ils ont des conséquences importantes sur ces exploitations locales, et peuvent conduire à déstabiliser totalement leur équilibre économique.

« Le projet de construction d'un lotissement de 4 ha derrière notre ferme nous mettrait en danger pour deux raisons : la difficulté de nourrir les bêtes et l'enclavement du bâtiment d'exploitation entre la forêt, les maisons et les étangs, d'autant moins transmissible. »

« Par rapport à l'Avesnois ou la Thiérache, il sent que la pression foncière est bien plus importante. »

« la pression foncière est importante entre autres car lors de la construction de Toyota à Onnaing, pas mal d'agriculteurs ont été expropriés et sont venus prendre les terrains des petites exploitations qui ont cédé par ici. »

Les distances minimum ne seraient pas toujours respectées :

« Des maisons se sont construites à moins de 100m de chez lui sans son autorisation »
  - ▶ De façon générale, les agriculteurs pensent que la dynamique de développement n'est pas incompatible avec une agriculture fonctionnelle.
  - ▶ Toutefois, leur implication joue un rôle essentiel dans la bonne entente :

« sur les communes où il n'y a pas de représentant agricole, l'agriculture n'est pas prise en compte dans le développement de la ville » « On a besoin de représentants agricoles dans l'équipe municipale pour défendre nos intérêts »

« Il faut veiller surtout à ne pas prendre de terres labourables car c'est ce qui nourrit le plus les bêtes »
  - « Le fait de remplir les dents creuses permet de reculer le problème de l'urbanisation »
- Une concurrence entre différents types d'usagers : outre la concurrence interne au monde agricole, les exploitants voient d'autres usages en recherche de foncier :
  - ▶ Avec les opérateurs de chasse qui demandent à fermer des secteurs entiers
  - ▶ Sur les zones Natura 2000 qui établissent un cahier des charges limitant les types de production
  - ▶ Sur les bandes de débordement : la CAVM qui autrefois rémunérait les agriculteurs pour leur entretien réfléchit à préempter ses espaces.
  - ▶ L'artificialisation des terres : En 10 ans, le territoire du SCOT a perdu près de 1500 ha de terres agricoles, 50 % pour les activités économiques et commerciales, le reste pour les logements et les infrastructures routières.
  - ▶ Avec des entreprises de plantation d'arbre (exemple : entreprise belge Arbor)

#### Les démarches des collectivités pour réduire la pression foncière

- Communauté d'agglomération de Valenciennes : La compensation foncière est une pratique rendue obligatoire par le SCOT. Exemple : Onnaing (Toyota), Marly (zone industrielle), via un partenariat avec la SAFER, SIPES est la structure porteuse
- Communes : Les communes sont parfois sollicitées pour jouer le rôle d'intermédiaire lors de cession de foncier agricole, mais cet exercice n'est pas évident.

### Cohabitation

- On observe globalement deux cas de figure sur le territoire étudié :
  - ▶ Sur la partie est du territoire et les communes de Crespin, Thivencelle et Saint-Aybert, le développement urbain est limité et les populations ont relativement peu changé. Ainsi, les exploitants considèrent avoir des relations plutôt bonnes avec leur voisinage.
    - « On a de bons contacts avec les « anciens » car ils connaissent le métier, mais les nouveaux viennent pour la campagne et ne veulent pas être dérangés »
    - « j'ai l'impression que les gens commencent à réagir par rapport à l'alimentation »
    - L'enclavement des bâtiments agricoles ne ressort pas comme une problématique majeure du territoire alors que les bourgs sont restés très ruraux
    - De même, peu de problématiques de circulation sont mentionnés.
  - « L'ancienne ferme était au centre du village. Lors de l'installation en 1996, on a déménagé la ferme : on a anticipé l'urbanisation. Ils ont encore un îlot de en centre ville »
  - ▶ Sur Condé-sur-L'Escaut (et sur Vieux-Condé), l'ambiance est très différente : la commune est devenue une ville et est inscrite en tant que « pôle d'équilibre » au niveau du SCOT.
    - Les agriculteurs déplorent le manque de relations avec la municipalité sur les aménagements urbains (les routes qui sont compliquées à emprunter pour les engins agricoles), et les conflits d'usage avec les nouveaux arrivants qui ne s'attendent pas à trouver une activité agricole et se plaignent des routes sales, du bruit...
    - La construction sur les zones prévues à urbaniser entraînerait l'enclavement d'un siège d'exploitation.

### Réflexion sur l'énergie renouvelable

- Centrale à gaz :
  - Construction prévue sur 2015-2016 à Bouchin
  - Remplacement de la centrale à charbon qui émettait beaucoup de particules fines
- Méthanisation :
  - Plusieurs projets ont circulé sans jamais être concrétisés jusqu'ici (avec ou sans déchets verts, à des échelles diverses...)
  - Les réglementations sont contraignantes (distances, niveau de mises aux normes et budget associé...)
  - L'idée reste d'actualité pour les agriculteurs du secteur (qui comptent sur les subventions européennes à venir).
- Bois énergie :
  - Filière expérimentale mise en place par le PNR SE : 3 chaudières à bois installées à Douai, Bonsecours et Tournai.
  - Idée de préserver le paysage (saules têtards) en apportant une valeur économique au projet
  - Difficultés : rentabilité du projet
- Énergie éolienne : le secteur n'est pas assez venté pour encourager cette ressource.

### Aménités environnementales générées par l'agriculture

- NB : Ce sont avant tout les paramètres de potentialités agronomiques, bien plus que les paramètres environnementaux, qui sont les principaux facteurs de choix de pratiques
- L'agriculture extensive, très présente sur le territoire d'étude, présente de grandes qualités en termes de biodiversité et d'entretien des espaces.
- En ce sens, des démarches sont entreprises afin de reconnaître et valoriser ces pratiques :
  - ▶ Réflexion autour des MAEc du PNR SE permettant d'inciter les agriculteurs à maintenir l'élevage, et d'offrir des compensations alors que des terrains ont été préemptés par les voies navigables.
  - ▶ Entretien des bandes de débordement (prévention des inondations) : l'agglomération a indemnisé ces pratiques durant quelques années et souhaiterait désormais les exproprier afin de réduire les coûts et de maîtriser l'entretien, ce à quoi les exploitants s'opposent.

### Démarches de protection de l'environnement

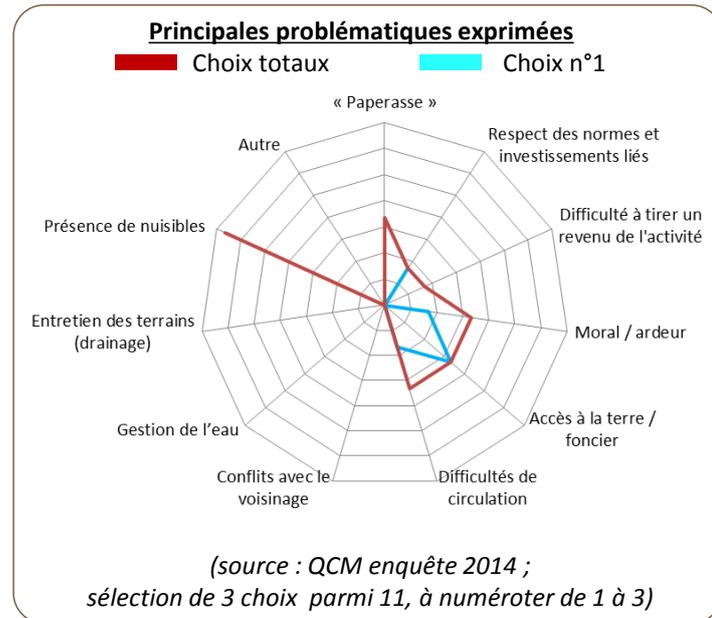
- Démarches environnementales
  - ▶ MAE : la moitié des exploitants interrogés souscrivent à des MAE.
    - Pratiques culturales extensives : retard de fauche, peu d'amendement etc.,
    - Plantation de haies et de saules têtards,
    - NB : les exploitants hésitent pour certains à se lancer dans les MAE par crainte de devoir rembourser en cas d'événement imprévu (tempête qui arracherait les arbres, prélèvement de terrain à bâtir...) :  
*« il y a 5 ans j'avais souscrit à un contrat MAE technique culturale extensive sur prairie. Au bout de 4 ans quelques ares ont été prélevés pour du terrain à bâtir : j'ai dû rembourser les sous reçus pendant 4 ans pour cette surface ».*
  - ▶ Contrats Natura 2000 : le CG59 loue des terrains aux exploitants avec un cahier des charges spécifique vis-à-vis de la protection des espèces sensibles.
- Choix de pratiques :
  - ▶ L'agriculture biologique est présente (2 exploitations rencontrées + 1 conversion)
  - ▶ Choix de variétés adaptés :
    - *« J'utilise des variétés résistantes qui demandent peu d'intrants car on n'est pas sûr des récoltes à cause de la mauvaise qualité des terrains. »*

### Nuisibles

- Nuisible :
  - ▶ Rats musqués (détérioration des digues) *« les galeries des ras musqués avaient fait de la digue un gruyère »*
  - ▶ Chevreuils, lapins et lièvres, qui saccagent les récoltes.
    - *« ce serait bien que les chasseurs aient une dérogation pour chasser les lièvres et les lapins »*
    - *« les lapins : un vrai fléau »*

### Principales difficultés exprimées

- Le bilan des échanges permet de mettre en évidence les principales problématiques vécues par les exploitants.
- Le territoire présente la singularité de présenter à la fois des problématiques très liées à la proximité de zones naturelles : **les nuisibles** ; mais aussi très liées à la proximité urbaine : **difficultés de circulation, difficultés d'accès au foncier**.
- À noter aussi une **baisse de moral** pour un certain nombre des exploitants. La combinaison de limites économiques et l'absence de perspectives de croissance (voire de régression) renforce cette difficulté.



### Bilan : un développement contraint qui « protège » les terres agricoles

- Les principales évolutions constatées ces dernières années sur les exploitations agricole sur le territoire étudié sont :
  - L'agrandissement des parcelles, la professionnalisation des exploitations (phénomène national),
  - L'agrandissement des parcelles (mais ce sont des plus petites exploitations que la moyenne départementale),
  - La simplification avec le recul de certains ateliers (viande, transformation laitière...),
  - L'implantation d'activité maraîchère.
- Les causes principales d'évolution :
  - ▶ Globalement, comme pour l'ensemble des secteurs étudiés, le contexte économique est un paramètre essentiel dans les trajectoires d'évolution.
  - ▶ Cependant, il est notable que d'autres paramètres propres au territoire constituent des paramètres plus forts dans cette évolution :
    - les **potentialités agronomiques limitées** du territoire qui imposent l'élevage comme production majoritaire
    - Le **contexte économique des filières d'élevage** qui incite l'augmentation du cheptel bovin lait et la simplification du nombre d'ateliers, et demande une taille minimale pour garantir la viabilité des fermes,
    - Une terre d'élevage qui contribue à induire un **esprit d'entraide** (plusieurs CUMA, association pour la vente directe, partenariat avec les agriculteurs belges...) qu'on retrouve peu sur les autres sites de l'étude ,
    - **Dynamique circuits courts** soutenue par le PNR SE, installation diversifiée sur de petits espaces, bassin de consommateurs et diversité des produits proposés.
  - ▶ Par ailleurs, le développement urbain présente un impact indirect mais marqué :
    - Forte pression foncière due au **report de la pression foncière suite à des gros prélèvements pour l'industrie et une politique de compensation**. Bien que l'expansion des communes du secteur d'étude soit encore contenu (sauf Condé) (essentiellement par le PPRI), les petites exploitations pour lesquelles chaque hectare compte, notamment en terres arables (alors que les terres sont de mauvaise qualité (bien que plates)) sont menacées.
    - À Condé sur Escaut, des inquiétudes sur plusieurs plans : face au développement contraint de l'urbanisation qui doit se faire hors zones inondables et hors zones naturelles, la commune se développe sur les espaces agricoles. La communication est délicate entre municipalité et agriculteurs ce qui renforce les difficultés liées aux conflits d'usage.

type d'adaptation	choix d'adaptation	observé sur le territoire	Conséquences potentielles
Dimensionnement de l'exploitation	augmentation du parcellaire	Oui / dans une moindre mesure	<ul style="list-style-type: none"> <li>disponibilité et prix du foncier</li> <li>seuls les plus riches (et souvent externes à la commune) auront accès au foncier</li> </ul>
	augmentation du cheptel	oui	réaction du voisinage >> vers un ralentissement de l'activité d'élevage ?
Choix de productions à forte valeur ajoutée	produits à forte valeur ajoutée	transformation laitière	conserver la fonctionnalité agricole
	productions en signes de qualité	AB	un marché de niche
Diversifications des modes de commercialisation	Développement des circuits courts	3 EA < 50% CA	Une diminution de l'offre à venir
Diminution des charges	arrêt de productions demandant beaucoup de main d'œuvre	Simplification bovin lait,	Perte de diversité des productions et d'un savoir-faire
	Externalisation : Développement du recours à des entreprises de travaux agricoles	Oui, essentiellement travaux des champs	
Pluriactivité	Développement d'une activité non agricole, ou para-agricole	Non	
Non-adaptation	Délocalisation, cessation d'activité, grande fragilité, dépressions	les cédants prévoient que leurs terres partiront à l'agrandissement	Perte d'emploi agricole sur le territoire

- En termes de types d'exploitations :
  - ▶ À moyen terme, Le risque est de voir les bonnes terres accaparées par des exploitants externes en culture et ne permettant pas des parcellaires satisfaisant pour l'élevage, induisant une diminution des exploitations locales et un défaut d'entretien des prairies humides et des bandes de débordement.
- En termes d'occupation de l'espace :
  - ▶ On estime que les terres restent protégées par les zones inondables et soutenues par le PNRSE (bien que hors périmètre).
  - ▶ Un arrêt total de l'agriculture sur la commune de Condé-sur-Escaut.
- En termes de société :
  - ▶ Un tissu d'agriculteurs maintenu grâce notamment à un fonctionnement collectif et le soutien du PNR.
  - ▶ Un réseau d'exploitants tournés vers les filières de proximité.
- En termes environnemental :
  - ▶ Une agriculture qui devrait rester extensive (potentialités limitantes à la mutation des usages et du retournement des prairies).
  - ▶ Le risque d'apparition de friches sur les terres les moins intéressantes, avec une baisse de l'entretien et une augmentation potentielle du risque inondations.

1. **LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE DE VALEUR (EMPLOI, VALEUR AJOUTÉE) S'APPUYANT SUR DES FILIÈRES STRUCTURÉES**
  - ▶ **1.1 Conserver des exploitation viables**
    - Objectifs :
      - Conserver des sièges d'exploitation sur le territoire (= de l'emploi + de l'entretien)
      - Permettre l'accès à l'activité agricole pour les porteurs de projet, notamment hors cadre familial
    - Rôle de la DDTM dans le cadre du **Contrôle des Structures** pour limiter l'agrandissement des exploitations et permettre l'accès au foncier pour les plus petits, avec une implantation sur le site.
  - ▶ **1.3 Poursuite de la structuration des filières de proximité :**
  - ▶ **Limitation de l'impact de l'urbanisation sur le tissu agricole /2.2 Accompagner les exploitations qui peuvent connaître des difficultés liées à la consommation foncière**
    - Mise en place de réserves foncières : améliorer l'intervention de la SAFER déjà sanctionnée par une convention,
    - Appui à la délocalisation pour les exploitations enclavées.

# Glossaire

## ◎ Sigles et abréviations :

- ▶ AB : agriculture biologique
- ▶ EA : exploitation agricole
- ▶ Ha : hectare
- ▶ IPMA
- ▶ OTEX : orientation technico-économique
- ▶ Pdt : pommes de terre
- ▶ UGB : unité gros bovin

## ◎ Vocabulaire spécifique :

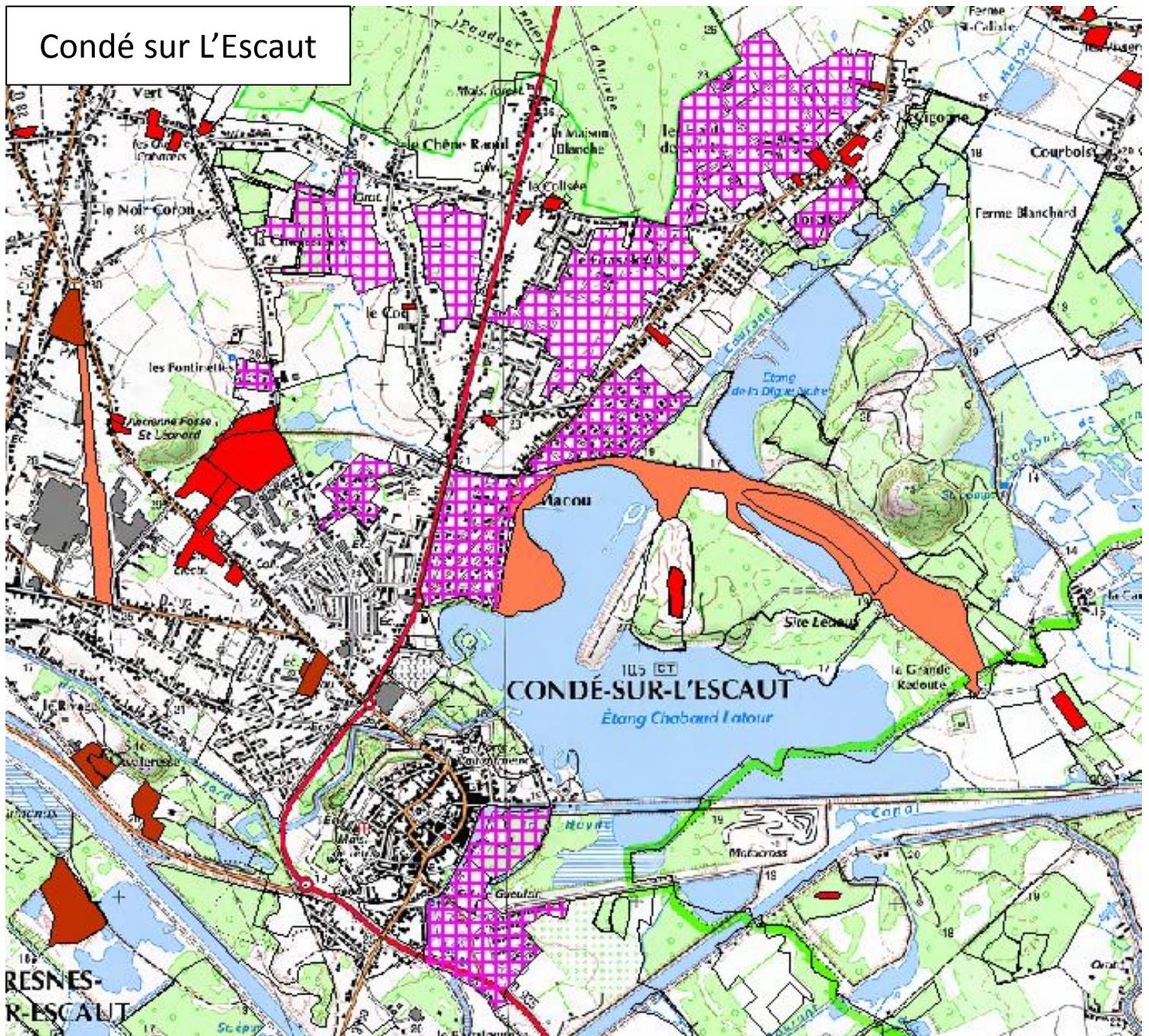
- ▶ **Agriculture biologique** : Mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse et s'appuyant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu. (FNAB)
- ▶ **Agriculture intégrée** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Agrosystème** : Ensemble des écosystèmes constitués par divers milieux naturels modifiés et gérés par l'homme pour les utiliser à des fins de productions : culture, élevage etc.
- ▶ **Agroforesterie** : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages
- ▶ **Aliments concentrés** : aliments riches en énergie et en protéines (céréales, sous-produits de l'agro-industrie (son, pulpe de betterave, mélasse, tourteaux...)) distribués aux animaux pour compléter les repas principaux.
- ▶ **Assolement** : Répartition des cultures sur la surface de l'exploitation pendant une année donnée.
- ▶ **Autoconsommation** : production de fourrage au sein de l'élevage permettant de ne pas acheter d'aliments pour le bétail
- ▶ **Bande enherbée** : dispositifs agro-paysagers longeant les cours d'eau ou plantées transversalement à la pente permettant la mise en place d'un couvert végétal favorisant le rôle absorbant des sols
- ▶ **Conversion en agriculture biologique** : correspond à la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Sur le plan administratif, cette période dure entre 2 et 3 ans selon les productions.
- ▶ **Drain** : Conduit souterrain pour collecter et évacuer l'eau en excès dans le sol
- ▶ **Drainage** : Évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide. Ensemble de procédés et opérations mis en œuvre pour favoriser cette évacuation ; aménagement des surfaces en vue d'accélérer l'évacuation des eaux
- ▶ **Fascine** : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense.
- ▶ **Ferme pédagogique** : structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire ainsi que d'autres publics et qui souhaitent développer cette activité.
- ▶ **Elevage hors-sol ou industriel** : type d'élevage intensif où les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées, tandis qu'on favorise dans les prairies la culture de graminées adaptées à la fauche et à la constitution de stocks d'ensilage.
- ▶ **Hydromorphie** : qualité de un sol qui montre des marques physiques d'une saturation régulière en eau.
- ▶ **Intensification des cultures** : fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée, qui requiert des investissements importants et une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, matériel)
- ▶ **Intrant** : regroupe les amendements, engrais minéraux, pesticides, aliments du commerce, mécanisation, énergie...importés sur l'exploitation dans le but d'en faciliter ou d'en augmenter la production. (Cahiers techniques de l'agriculture durable -évaluer la durabilité d'un système de production)
- ▶ **Itinéraire technique** : « combinaison logique et ordonnée de techniques qui permettent de contrôler le milieu et d'en tirer une production donnée. »
- ▶ **Maïs grain et ensilage** : Le terme de **maïs grain** désigne le **maïs en grains secs essentiellement destiné à l'alimentation animale tandis que le maïs ensilage** désigne le maïs, dont la plante entière est appelée **maïs fourrage**, quand il est destiné à être stocké sous forme d'ensilage (procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés
- ▶ **Multifonctionnalité de l'agriculture** : Considérer l'agriculture comme multifonctionnelle, c'est reconnaître "qu'à côté de ses fonctions primaires de production de nourriture et de fibres, l'activité agricole peut façonner le paysage, apporter des bénéfices environnementaux tels que la conservation des sols, le management soutenable des ressources naturelles non renouvelables, et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socio-économique de beaucoup de zones rurales " (Comité des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 1998)

# Glossaire

- ▶ **Naissage / engraissement** : La conduite d'un élevage se compose de trois périodes principales : le naissage, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.
- ▶ **Non labour** : (voir technique culturale simplifiée)
- ▶ **Petite Région Agricole** : définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes.
- ▶ **Pluriactivité** : Exercice d'activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) en plus de l'activité d'exploitant agricole.
- ▶ **Polyculture-élevage** : modèle agricole complexe, diversifié et peu spécialisé, qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages.
- ▶ **Retournement de prairie** : action de labourer des prairies (surfaces en herbe) afin de les cultiver (terres labourables)
- ▶ **Rotation culturale** : Ordre de succession sur une même parcelle de différentes cultures dans le temps. La rotation permet en particulier, de limiter le salissement des parcelles par les mauvaises herbes et les parasites des cultures. On distingue les rotations longues (5 à 7 ans et plus) des rotations courtes (2 ans).
- ▶ **Signes officiels de qualité (SOQ)** : déterminés par la réglementation française et/ou européenne. L'objectif est d'indiquer que le produit vendu possède une qualité supérieure à celle du produit standard (exemple du label) ou une spécificité (AOC, AB...). Ces signes font l'objet de surveillance de la part des services du Ministère de l'Agriculture.
- ▶ **Stabulation** : le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est maintenu saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint et clos couvert ou non.
- ▶ **Simplification culturale** : principe de réduire le nombre d'ateliers techniques et la diversité des productions de l'exploitation
- ▶ **Système diversifié** : Système d'exploitation qui outre des productions diverses, peut éventuellement inclure certaines activités, telle la vente directe, l'accueil à la ferme, des ateliers de transformation etc.
- ▶ **Système intégré** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Transmissibilité** : Capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre.
- ▶ **Technique culturale simplifiée / travail du sol simplifié** : Technique qui supprime le retournement du sol effectué par la charrue. Plusieurs itinéraires sont alors possibles avec travail en profondeur par outils à dents et reprise plus légère ou bien travail superficiel et semis. On peut dans certains cas réaliser un semis direct sans travail du sol préalable.
- ▶ **Viabilité économique** : Un système est viable quand il est économiquement performant et efficace en terme de valeur ajoutée et de revenu
- ▶ **Vivable** : Qui a trait à la qualité de vie de l'agriculteur et de son entourage

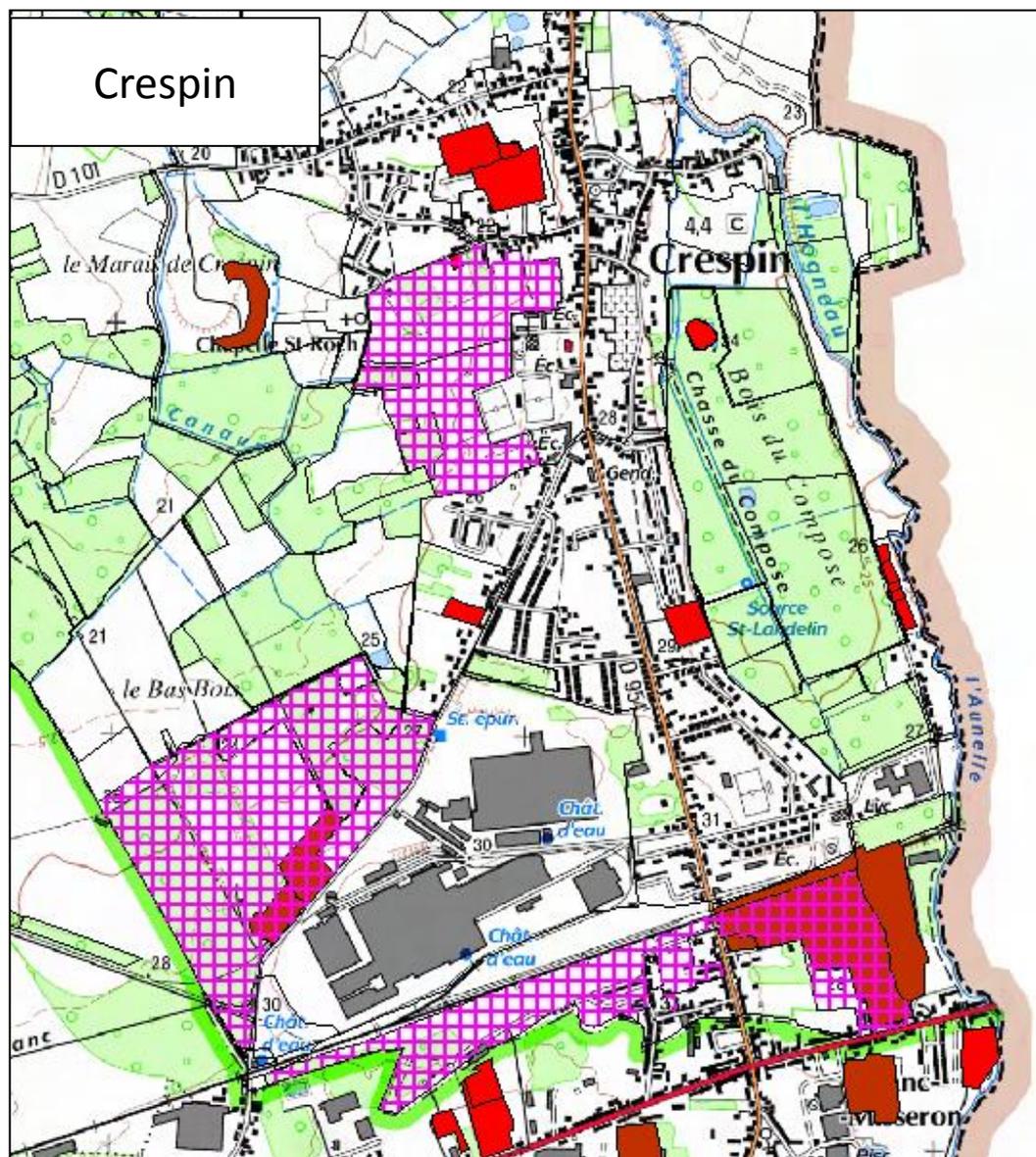
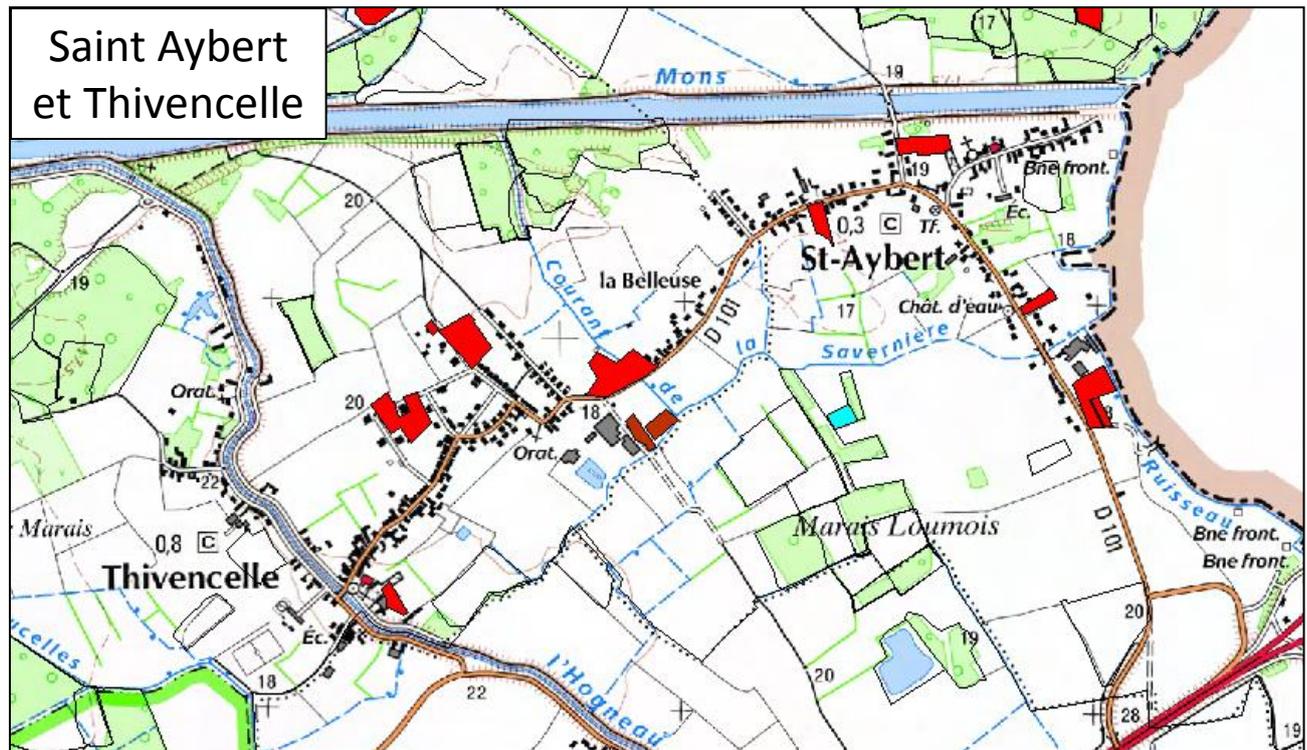
# Annexes

Urbanisation sur la période 1995-2005 et localisation des zones à urbaniser inscrites au plu (2014), source SIGALE et PLU



# Annexes

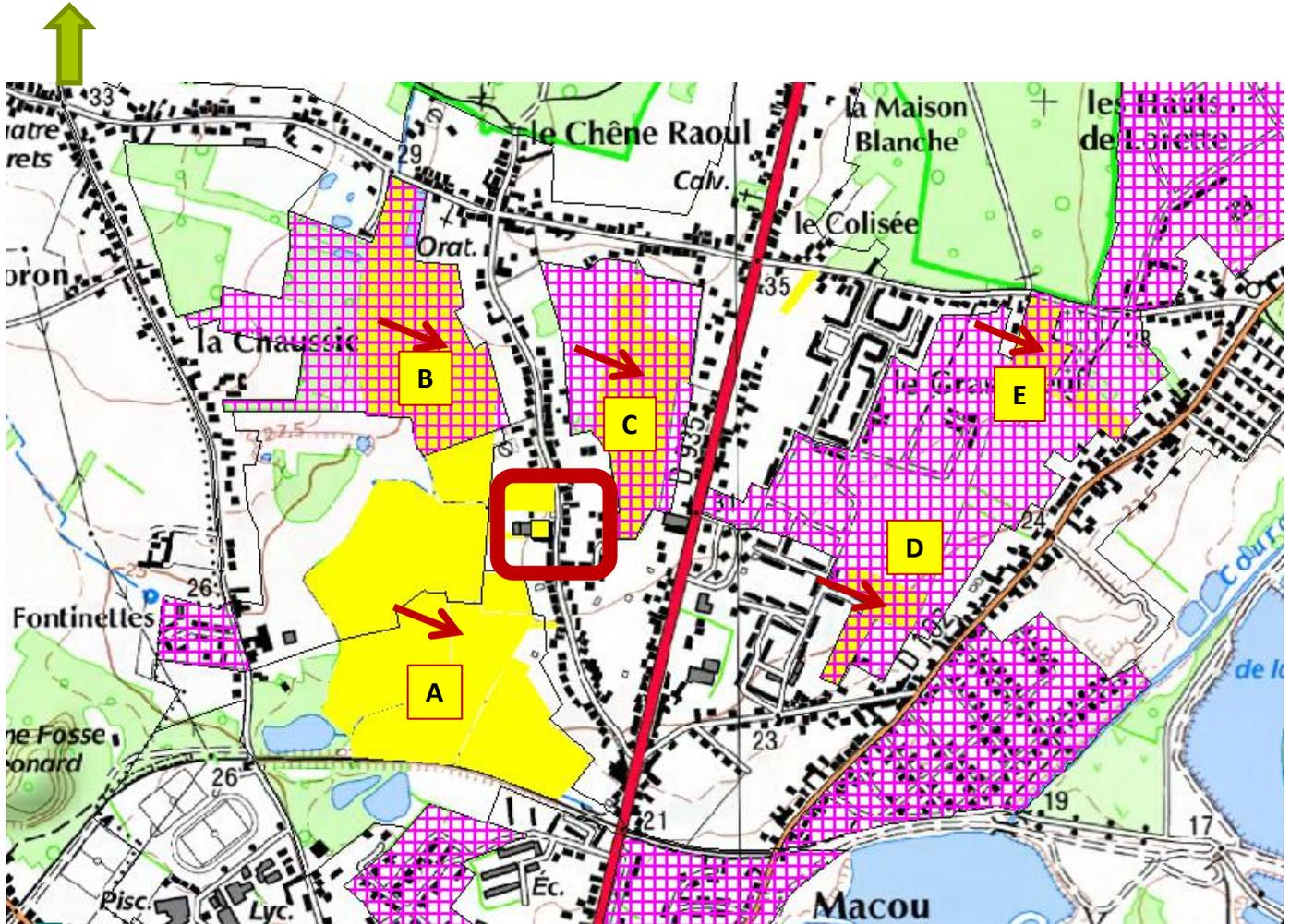
Urbanisation sur la période 1995-2005 et localisation des zones à urbaniser inscrites au plu (2014), source SIGALE et PLU



# Annexes

## Zoom sur une exploitation menacée par l'urbanisation

Massif forestier



Front urbain

- Parcellaire
- Zones constructibles au PLU
- Localisation du siège

L'exploitation décrite présente aujourd'hui une taille correcte pour un élevage, et un parcellaire groupé. L'exploitant exprime des difficultés en lien avec la circulation et la proximité des habitations. Il craint par ailleurs que les projets d'urbanisation ne mettent en danger sa ferme.

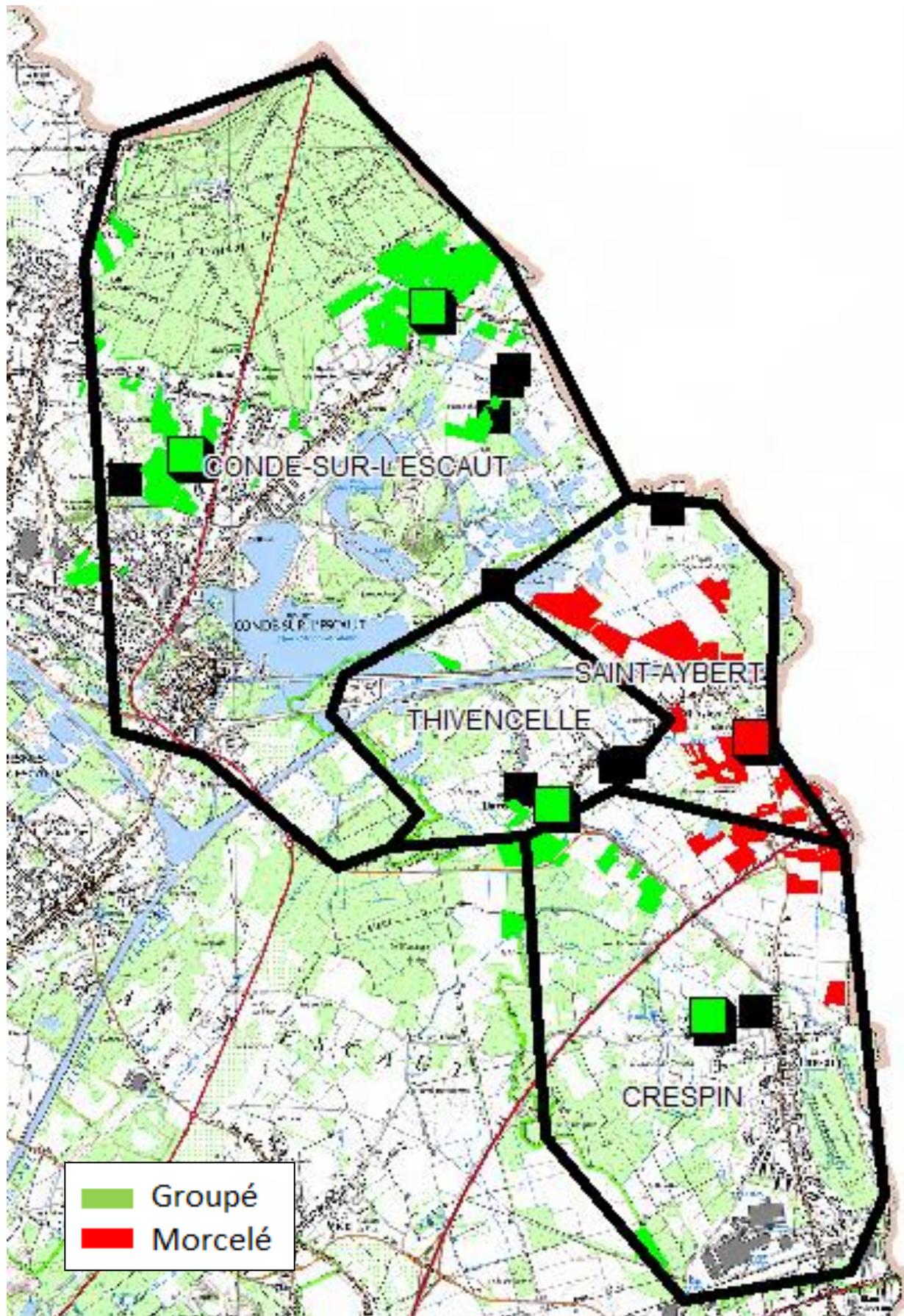
On voit sur la carte le parcellaire (en jaune), le siège d'exploitation, et les zones à urbaniser (hachuré rose). L'exploitation est prise en sandwich entre le front urbain (au sud et à l'est) et la forêt (au nord).

### Quelles sont les parcelles stratégiques?

- Il s'agit d'une exploitation de taille plutôt petite à moyenne pour un élevage.
  - **Le prélèvement du moindre hectare influe donc directement sur la rentabilité de l'exploitation.**
  - Même en cas de compensation foncière, l'exploitant perd tout de même l'avantage d'un parcellaire groupé.
- Une fois ce rappel énoncé, on peut proposer une hiérarchisation stratégique des parcelles pour l'exploitation :
  - **Fortement stratégique** : les ensembles de parcelle **A** et **B** apparaissent comme les plus stratégiques pour l'exploitation : du même côté de la route, en continuité directe avec le siège, et de belle taille.
  - **Stratégique** : L'ensemble **C** est aussi un ensemble de belle taille, un peu moins proche et séparé par un groupe de maisons et une rue.
  - Un peu moins stratégiques : les groupes **D** et **E**, de plus petite taille, et plus isolés, sont les moins « impactant » en cas de prélèvement foncier.

# Annexe

Perception des exploitants de leur parcellaire  
*source : enquêtes BLEZAT 2014*



# Annexes

Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant  
(source RGA 2010)

